

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire, A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

TAUX DE L'ABONNEMENT
Section semi-quotidienne.
Par an 6.00

TAUX DES ABONNÉS
Six lignes 0.50
Au-dessous de six lignes et pas plus de dix 0.60

L'édition semi-quotidienne du Journal paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. On ne peut s'y abonner pour moins de six mois.

Les annonces déposées jusqu'à 10 heures du jour de la publication paraissent le même jour. Toute annonce envoyée sans ordre sera publiée jusqu'à avis du contraire.

ROME.

On écrit de Rome, le 15 avril :
« Malgré les préoccupations de la semaine sainte, M. et Mme de Persigny attirent l'attention publique. Ils visitent Rome consciencieusement, assistent à toutes les cérémonies pontificales, s'entourent d'un grand appareil. La duchesse est très-ému; elle aime à dire que Rome l'a empoigné. »

au palais Farnèse tiennent en éveil depuis quelque temps. Dans le fond, rien de plus simple : c'est un cadeau de souvenir, et la reine d'Angleterre ne pouvait guère offrir que des livres à Pie IX.
« A partir de demain, les étrangers qui traversent l'Etat pontifical sans s'arrêter n'exhiberont plus de papiers, et on ne paiera plus de taxe pour visa de passe-port à l'entrée ou à la sortie de l'Etat. Cette mesure était impérieusement réclamée par le public. En attendant que le passe-port lui-même soit supprimé, ce qui arrivera par la force même des choses, les étrangers entreront et sortiront sans frais et avec moins de tracasseries, frais et tracasseries d'autant plus onéreux jusqu'ici qu'on n'a pas à les subir sur la frontière de l'Italie. »

FRANCE.

On écrit de Paris, le 14 avril :
« Le sujet auquel sont consacrées les dernières discussions de l'Adresse est la prolongation des séances du Corps législatif pendant la semaine sainte. C'est, en effet, de la plus haute et, comme l'a si bien dit M. Thiers, de la plus auguste question que s'occupe en ce moment la Chambre. C'est sur les destinées de l'Eglise catholique et par conséquent de la société qu'elle débattre. »

opinions sont d'ailleurs connues sur ce point, faire des signes d'adhésion.
On écrit de Paris, le 20 avril :
« On assure que le conseil des ministres tenu hier, sous la présidence de l'Empereur s'est exclusivement occupé des affaires d'Amérique, qui occupent le plus grand souci au gouvernement français. Indépendamment des sympathies très-convenues des Tuileries pour le Sud, le défaut des confédérés fait naître certaines inquiétudes à l'égard du Mexique, et ce qui semblait seulement un point noir avant la chute de Richmond apparaît, à cette heure, comme un nuage assez gros à l'horizon.
« L'Empereur est très-préoccupé de cette situation, et les personnes qui l'ont vu de près avant-hier, à la revue du bois de Boulogne, lui ont trouvé l'air triste et fatigué. Napoléon III entre aujourd'hui même dans sa cinquante-huitième année. Il est né le 20 avril 1808.
« Ainsi que je vous l'ai dit hier, le voyage d'Algérie est tout à fait décidé; l'absence sera de trente-six jours. Provisoirement, l'Empereur voudrait ne séjourner qu'à Alger et régler là avec le maréchal gouverneur les principales questions soulevées par les derniers événements; mais il lui sera difficile de ne pas visiter d'autres points de la colonie, et c'est évidemment ce qui allongera l'expédition.
« Pendant ce temps, on inaugure à Ajaccio le monument colonial élevé sur la grand-place de cette ville à Napoléon et à ses deux frères. M. de Persigny, à son retour de Rome, s'arrêtera en Corse pour cette solennité, et j'apprends que le prince Napoléon doit également s'y rendre.
On écrit encore de Paris, à la même date :
« Les discours de M. Thiers sur la question romaine continuent à occuper vivement l'opinion. Le noyau à être porté à l'éminent orateur ses remerciements et ses félicitations. On annonce aussi que plusieurs archevêques et évêques ont écrit à M. Thiers.
« On est étonné de l'acharnement avec lequel les journaux officieux attaquent M. Thiers. Le Constitutionnel, l'Annuaire, le Courrier, et il y a plus de personnalités et d'injures que d'arguments. Ce qui pourrait être plus dangereux, ce serait le langage de quelques-uns des journaux de l'opposition, qui déclarent qu'après l'attitude prise par M. Thiers, il n'y a plus rien de commun entre lui et le parti libéral. Le journal le plus récemment autorisé, l'Avenir national, qui est rédigé par un ancien député, M. Peyrat, adresse aux députés de la gauche une sommation d'avoir à ne plus admettre dans leurs réunions M. Thiers. Quelques journaux soi-disant démocratiques de province, comme le Progrès de Lyon, se rallient à cette politique violente. Nous ne pensons pas que M. Jules Favre et ses collègues, qui se sont conduits pendant toute la discussion romaine avec un tact parfait et une modération digne des plus grands éloges, adoptent de pareilles idées. Mais on peut dès à présent prévoir qu'aux élections futures une partie de la presse pseudo-démocratique attaquera la candidature de M. Thiers. En attendant, l'illustre homme d'Etat occupe une position presque exceptionnelle en France, il se trouve devenir à la fois le chef du parti libéral et du parti conservateur.
« M. Berryer, que l'état de sa santé a malheureusement tenu éloigné de la Chambre pendant la discussion de l'Adresse, vient de revenir à Paris. Il se peut, si ses forces le lui permettent, que dans la discussion du budget il prenne une éclatante revanche du silence auquel il a été condamné.
CORPS LEGISLATIF.
Séance du 15 avril.
M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER. La discussion est reprise sur le § 19 et sur l'amendement de MM. Kolb-Bernard et autres relatifs à la convention du 15 septembre. Le parole est à M. le ministre d'Etat.
M. E. X. M. ROCHER, ministre d'Etat. Messieurs, l'honorable M. Thiers a divisé le grand sujet qui nous occupe en deux questions principales : la question italienne et la question romaine. Je ferai mes efforts pour contenir le débat dans le cadre qu'il lui-même tracé.
Mon honorable contradicteur, en traitant la question italienne, a dit que la guerre de 1859

lui avait paru une chose inutile. Selon lui, le temps mieux que les combats aurait préparé l'indépendance de la péninsule italique. Ce regret, l'honorable M. Thiers l'a prouvé parce que la guerre avait infailliblement, dans sa pensée, amené l'unité de l'Italie, unité contraire aux intérêts de la Péninsule elle-même et contraire aux intérêts de la France, unité qui menaçait nécessairement, selon lui, et Rome, qui appartenait à la catholicité, et Venise, qui est défendue par l'Europe.
En traitant la question romaine, l'honorable M. Thiers, avec une érudition profonde et un art inimitable, a retracé la nécessité d'une religion catholique qui a pris l'esprit humain au berceau et l'a conduit dans ses développements successifs. M. Thiers a dit comment l'Eglise a renoncé à certains droits et à certains devoirs que lui conférait cette maternité dans la pensée. Il a montré ensuite les inconvénients et les dangers des Eglises nationales et de cette maxime qui a été si souvent mise en avant dans ces derniers temps : L'Eglise libre dans l'Etat libre. Dans cette partie de son discours, j'ai pu comme vous me laisser aller au charme de cette parole éloquent, car aucune pensée de contradiction ne se présentait à mon esprit. Ce n'était plus au gouvernement qu'il s'adressait, c'était à ses amis qu'il parlait et donnait des conseils.
Descendant ensuite de ces régions élevées, l'honorable M. Thiers a apprécié la convention du 15 septembre. Cette convention a eu, selon lui, un objet précis, presque ridicule et, en tous cas, impossible, celui de faire croire à l'Italie qu'on lui abandonne Rome, et à la France qu'on garde Rome pour la catholicité. Aux yeux de M. Thiers, l'abandon de Rome est dans la convention, et la liberté d'action que le gouvernement s'est réservée est impossible et illusoire.
Je veux rechercher quel a été le caractère de la guerre d'Italie, quelle était la mission du gouvernement de la France, et entre les diverses solutions proposées, laquelle devait surtout être acceptée. En parlant de la convention du 15 septembre, je rechercherai si elle a été bien interprétée, et si elle contient les erreurs et les dangers qu'on a signalés avant-hier.
La guerre, a dit l'honorable M. Thiers, aurait pu être évitée. Elle n'était pas nécessaire. Le temps, un temps prochain, aurait assuré l'indépendance de cette nation si chère à son cœur et à ses souvenirs. Cette affirmation est contraire à la nature des choses et des circonstances dans lesquelles a éclaté la guerre.
Pour répondre à cette assertion, l'orateur examine quelle était la situation de l'Autriche en Italie et dans quelles circonstances la guerre de 1859, a éclaté. Il s'attache à prouver que la prépondérance de l'Autriche en Italie depuis 1815 a empêché les gouvernements de la péninsule de réaliser les réformes qu'exigeait le bien de leurs sujets. Poursuivant sa démonstration, il continue ainsi :
Je ne crains pas de le dire, l'honorable M. Thiers, en nous proposant d'éviter la guerre, a méconnu la politique traditionnelle de notre pays. J'ajoute à ce que j'ai dit un démenti à ses propres paroles, à ses propres actes. Ces questions, elles se sont présentées en 1847. Eh bien, quel langage tenait M. Thiers à cette époque, en présence non pas d'une attaque violente et résolue, comme celle de l'Autriche en 1859, mais en présence seulement d'une tentative nouvelle d'ingérence de la part de cette puissance en Italie ?
Exprimant en 1848 son opinion sur la question italienne, M. Thiers disait : « Vous savez que toutes les fois que ces ennemis invétérés de notre pays qui s'appelaient jadis les Impériaux, aujourd'hui les Autrichiens... » Il ne s'agissait pas alors de la sage Autriche. (On rit.)
« Toutes les fois que ces ennemis invétérés, dit l'honorable M. Thiers, ont voulu attaquer notre pays, ils sont constamment venus par l'une de ces deux routes : la vallée du Danube ou celle du Pô.
L'orateur, continuant la citation des paroles de M. Thiers, rappelle que, en 1848, son honorable contradicteur déclarait que toute intervention de l'Autriche en Italie avait été constamment regardée comme un cas de guerre. Il ne considérait pas cette politique comme une politique révolutionnaire.
Vous avez le droit de critiquer nos actes et

même de le faire avec amertume ; mais quand, le faisant avec l'autorité de votre éloquence et de votre longue carrière, vous venez placer le gouvernement dans la situation difficile où vous le mettez avant-hier, nous avons le droit de vous demander comment vous avez conduit les affaires de votre pays ; nous avons le droit d'interroger vos paroles et vos actes et de signaler à la France tout entière les périls que votre parole lui fait courir.
Il est trois grands faits auxquels vous avez été mêlé, soit comme membre même du gouvernement, soit comme député. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs.)
Voix nombreuses : Silence ! silence ! écoutez !
M. ROCHER, ministre d'Etat. Eh bien, quelle influence avez-vous exercée sur les faits ? Comment les avez-vous jugés ?
Il y avait une première question qui intéressait le développement de la circulation, de la richesse, des transactions dans le pays, question économique de premier ordre, la question des chemins de fer... (Interruption sur quelques bancs

question italienne nous ne sommes pas d'accord avec M. Thiers, qui l'a déclaré. (A l'ordre à l'ordre !)

ne savait rien qu'après qu'il eût été commis. M. Tucker a nié avec plus d'énergie encore, s'il est possible, dans les journaux de Montréal.

« Saint-Sauveur, 6 mai 1865. » M. le rédacteur, » Veuillez me faire le plaisir d'insérer dans les colonnes du Journal ce qui suit :

« Le trésorier devra faire un nouveau certificat. » Le Conseil s'ajourne à 10 heures.

Table with 2 columns: Name and Amount. Lists names like S. Ferland, S. Gagnon, etc., and their respective contributions.

des ouvriers dans les travaux mécaniques diminue considérablement. Ce mouvement paraît s'étendre à toutes les parties de la province.

CANADA.

QUÉBEC, 6 MAI 1865.

La proclamation de M. Johnson devrait jeter le monde entier dans l'étonnement et la stupeur, si depuis le commencement de la rébellion les autorités, tant civiles que militaires, des Etats-Unis, par leurs actes, leur langage et leurs étranges assertions, ne lui avaient accoutumé les nerfs à toutes les espèces de sensation !

« Monsieur le rédacteur, » Malgré le peu de succès qu'a eu mon concert d'hier, 4 mai, et la perte considérable que je fais, (\$34), je m'adresse à vous pour présenter, par la voie de votre journal, mes remerciements aux personnes suivantes :

« Les quelques personnes qui ont bien voulu m'encourager, voudront bien excuser la manière peu satisfaisante, sous certains rapports, dont le programme a été exécuté. »

« New York, 3 mai, 5 heures du soir. » La clôture du marché, l'or était à 42 1/2.

« Toronto, 6 mai. — C'est l'un de ceux pour l'arrestation desquels le Président offre une récompense dans sa dernière proclamation, publiée une lettre dans laquelle il déclare qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'accusation portée contre lui relativement à l'assassinat, et il affirme qu'il n'en savait rien avant que l'acte ait été consommé. »

« Une terre à 60 cents vendue dernièrement à Londres sur le pied de 11,000,000 l'acre. »

« Il s'agit de la justice militaire, quel sarcasme ! qu'il existe des preuves que le meurtre atroce de M. Abraham Lincoln, et l'assassinat de M. Seward ont été incités et concertés par M. Jefferson Davis, le président des Etats confédérés, et MM. Jacob Thompson, Clement C. Clay, Geo. N. Sanders, Beverly Tucker et W. C. Cleary, il offre \$100,000 pour l'arrestation de Jefferson Davis, et \$25,000 pour celle de chacun des autres personnages que nous venons de nommer. »

« Le résultat qui me peine le plus, c'est que, loin de pouvoir adresser une somme quelconque au comité de secours pour l'inondation, j'ai à payer de ma poche les frais de cette soirée. »

« Le conseil d'administration de la compagnie d'assurance sur la vie The London Provident Life Insurance Company vient de décider, après enquête, que les personnes qui se soumettent à l'opération subiront d'une manière plus ou moins grave les conséquences de la paralysie et d'aliénation mentale augmentant en France en raison directe de la production de l'impôt sur le tabac. »

« Le fort ven de nord-est que nous avons eu pendant la journée d'hier s'est terminé par un orage moitié neige et moitié pluie. »

« En parlant, avant hier, du précieux cadeau fait au capitaine Laballe, nous avons omis de mentionner que ces cartes marines ont été reliées par M. J. B. Trudel, relieur en cette ville. »

« Une terre à 60 cents vendue dernièrement à Londres sur le pied de 11,000,000 l'acre. »

« Il s'agit de la justice militaire, quel sarcasme ! qu'il existe des preuves que le meurtre atroce de M. Abraham Lincoln, et l'assassinat de M. Seward ont été incités et concertés par M. Jefferson Davis, le président des Etats confédérés, et MM. Jacob Thompson, Clement C. Clay, Geo. N. Sanders, Beverly Tucker et W. C. Cleary, il offre \$100,000 pour l'arrestation de Jefferson Davis, et \$25,000 pour celle de chacun des autres personnages que nous venons de nommer. »

« Le résultat qui me peine le plus, c'est que, loin de pouvoir adresser une somme quelconque au comité de secours pour l'inondation, j'ai à payer de ma poche les frais de cette soirée. »

« Le conseil d'administration de la compagnie d'assurance sur la vie The London Provident Life Insurance Company vient de décider, après enquête, que les personnes qui se soumettent à l'opération subiront d'une manière plus ou moins grave les conséquences de la paralysie et d'aliénation mentale augmentant en France en raison directe de la production de l'impôt sur le tabac. »

« Le fort ven de nord-est que nous avons eu pendant la journée d'hier s'est terminé par un orage moitié neige et moitié pluie. »

« En parlant, avant hier, du précieux cadeau fait au capitaine Laballe, nous avons omis de mentionner que ces cartes marines ont été reliées par M. J. B. Trudel, relieur en cette ville. »

« Une terre à 60 cents vendue dernièrement à Londres sur le pied de 11,000,000 l'acre. »

« Il s'agit de la justice militaire, quel sarcasme ! qu'il existe des preuves que le meurtre atroce de M. Abraham Lincoln, et l'assassinat de M. Seward ont été incités et concertés par M. Jefferson Davis, le président des Etats confédérés, et MM. Jacob Thompson, Clement C. Clay, Geo. N. Sanders, Beverly Tucker et W. C. Cleary, il offre \$100,000 pour l'arrestation de Jefferson Davis, et \$25,000 pour celle de chacun des autres personnages que nous venons de nommer. »

« Le résultat qui me peine le plus, c'est que, loin de pouvoir adresser une somme quelconque au comité de secours pour l'inondation, j'ai à payer de ma poche les frais de cette soirée. »

« Le conseil d'administration de la compagnie d'assurance sur la vie The London Provident Life Insurance Company vient de décider, après enquête, que les personnes qui se soumettent à l'opération subiront d'une manière plus ou moins grave les conséquences de la paralysie et d'aliénation mentale augmentant en France en raison directe de la production de l'impôt sur le tabac. »

« Le fort ven de nord-est que nous avons eu pendant la journée d'hier s'est terminé par un orage moitié neige et moitié pluie. »

« En parlant, avant hier, du précieux cadeau fait au capitaine Laballe, nous avons omis de mentionner que ces cartes marines ont été reliées par M. J. B. Trudel, relieur en cette ville. »

« Une terre à 60 cents vendue dernièrement à Londres sur le pied de 11,000,000 l'acre. »

« Il s'agit de la justice militaire, quel sarcasme ! qu'il existe des preuves que le meurtre atroce de M. Abraham Lincoln, et l'assassinat de M. Seward ont été incités et concertés par M. Jefferson Davis, le président des Etats confédérés, et MM. Jacob Thompson, Clement C. Clay, Geo. N. Sanders, Beverly Tucker et W. C. Cleary, il offre \$100,000 pour l'arrestation de Jefferson Davis, et \$25,000 pour celle de chacun des autres personnages que nous venons de nommer. »

« Le résultat qui me peine le plus, c'est que, loin de pouvoir adresser une somme quelconque au comité de secours pour l'inondation, j'ai à payer de ma poche les frais de cette soirée. »

« Le conseil d'administration de la compagnie d'assurance sur la vie The London Provident Life Insurance Company vient de décider, après enquête, que les personnes qui se soumettent à l'opération subiront d'une manière plus ou moins grave les conséquences de la paralysie et d'aliénation mentale augmentant en France en raison directe de la production de l'impôt sur le tabac. »

« Le fort ven de nord-est que nous avons eu pendant la journée d'hier s'est terminé par un orage moitié neige et moitié pluie. »

« En parlant, avant hier, du précieux cadeau fait au capitaine Laballe, nous avons omis de mentionner que ces cartes marines ont été reliées par M. J. B. Trudel, relieur en cette ville. »

« Une terre à 60 cents vendue dernièrement à Londres sur le pied de 11,000,000 l'acre. »

« Il s'agit de la justice militaire, quel sarcasme ! qu'il existe des preuves que le meurtre atroce de M. Abraham Lincoln, et l'assassinat de M. Seward ont été incités et concertés par M. Jefferson Davis, le président des Etats confédérés, et MM. Jacob Thompson, Clement C. Clay, Geo. N. Sanders, Beverly Tucker et W. C. Cleary, il offre \$100,000 pour l'arrestation de Jefferson Davis, et \$25,000 pour celle de chacun des autres personnages que nous venons de nommer. »

« Le résultat qui me peine le plus, c'est que, loin de pouvoir adresser une somme quelconque au comité de secours pour l'inondation, j'ai à payer de ma poche les frais de cette soirée. »

« Le conseil d'administration de la compagnie d'assurance sur la vie The London Provident Life Insurance Company vient de décider, après enquête, que les personnes qui se soumettent à l'opération subiront d'une manière plus ou moins grave les conséquences de la paralysie et d'aliénation mentale augmentant en France en raison directe de la production de l'impôt sur le tabac. »

« Le fort ven de nord-est que nous avons eu pendant la journée d'hier s'est terminé par un orage moitié neige et moitié pluie. »

« En parlant, avant hier, du précieux cadeau fait au capitaine Laballe, nous avons omis de mentionner que ces cartes marines ont été reliées par M. J. B. Trudel, relieur en cette ville. »

« Une terre à 60 cents vendue dernièrement à Londres sur le pied de 11,000,000 l'acre. »

QUÉBEC, 5 mai 1865.

Le gouvernement de l'île de Terre-Neuve vient de subir un remaniement presque complet. L'hon. M. Hoyle, procureur-général, a été nommé à la place de juge en chef devenue vacante par la mort de Sir Francis Brady.

Les nombreux amis que s'est faits M. Ambrose Shea, lorsqu'il est venu à la Convention de Québec, seront sans aucun doute heureux d'apprendre que de chef de l'opposition, il est devenu chef du gouvernement.

M. Shea est libéral-conservateur et catholique. M. Carter est un homme distingué et par son esprit lucide et la mobilité de son caractère a conquis l'estime et le respect du public canadien.

Le nouveau gouvernement est composé comme suit :

- M. Ambrose Shea, premier-ministre, sans portefeuille.
M. F. B. Carter, procureur-général.
M. Bemister, secrétaire-colonial.
M. Kent, receveur-général.
M. E. D. Shea, secrétaire-financier, sans siège dans le cabinet.

L'hon. Lawrence O'Brien conserve sa position de doyen et de président du Conseil Exécutif, en l'absence du gouverneur. Le capitaine Carter et M. Stabb conservent aussi leurs sièges dans le Conseil, sans portefeuille.

Le Courrier, journal conservateur, croit que ce nouvel arrangement obtiendra la confiance de toutes les classes influentes de l'île.

Comme nous l'avions annoncé, le parlement du Nouveau-Brunswick a été ouvert le 27 avril, par le lieutenant-gouverneur Gordon.

Le Dr. Vail a été élu orateur de la nouvelle Chambre d'Assemblée, sur une division de 28 contre 9.

Le discours du gouverneur touche à plusieurs questions d'une haute importance : à la guerre américaine qu'il espère voir bientôt finir, et à l'assassinat de M. Lincoln qu'il déplore en termes appropriés ; à l'Union des provinces maritimes entre elles, à la confédération et à la convention de Québec ; à la question des chemins de fer ; à la milice qu'il dit nécessaire de rendre plus effective ; aux finances qu'il déclare plus prospères qu'elles ne l'ont jamais été. Tous ces différents sujets sont effleurés avec beaucoup de dextérité et de ménagements. Demain, nous en publierons une traduction complète.

On s'attend généralement que cette session, à l'époque de l'année où les hommes d'affaires ont le plus d'occupations, ne durera pas longtemps.

La législature de la Nouvelle-Ecosse a adopté la proposition du gouvernement demandant à être autorisé pour faire construire les chemins de fer d'Annapolis et d'Amherst, par des compagnies, moyennant un subside de la province.

Les journaux américains donnent de longs détails sur les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi la prise et la mort de Booth. De cette narration circonstanciée résulte pour nous la conviction que si Booth n'avait pas été blessé à la jambe il eût échappé, pour longtemps au moins, à la main de la justice ; car il eût été compensé, par des marches à pied, vers des régions plus hospitalières, ce qu'il ne pouvait faire à l'aide de chevaux qui lui manquaient.

La cavalcade, qui le poursuivait dans une nuit profonde, avait déjà dépassé de bien loin le lieu où il était caché, et après avoir trouvé l'officier confédéré qui avait conduit l'assassin jusque là en croupe sur sa monture, elle revenait fatiguée, endormie et presque stupide vers son lieu de départ. Quand elle se trouva en face de la grange qui recevait Booth, elle se sentit prise d'un sentiment de crainte, et plusieurs de ceux qui la composaient eurent un moment l'intention de prendre la fuite, tant ils avaient peur de la halle toujours si fatale au leur formidable adversaire.

On le tira à travers une fente de la grange, dont l'intérieur était éclairé par l'incendie et l'empêchait de voir son adversaire ; on le tira par derrière, parce qu'on craignait de le rencontrer en face.

Le même écrivain raconte que deux personnes seulement, deux hommes de la police secrète, furent chargés de disposer du corps de Booth et, qu'après avoir juré de garder le silence, ils l'embarquèrent dans une petite chaloupe au milieu de la nuit et descendirent le Potomac à la rame.

Où ce corps est-il maintenant ? Deux hommes seuls le savent. Et pourquoi le secret ? C'est de la prudence sans doute ; c'est pour empêcher les excitations populaires, les enthousiasmes qui font naître souvent les grands coupables et l'immense bruit qui se serait fait autour du cadavre d'un horrible assassin.

Il y a eu beaucoup de sagesse, suivant nous, et beaucoup de prudence dans cet acte du gouvernement de Washington. Booth passera à la postérité comme les Erostrate, les Jacques Clément, les Ravaillet et tant d'autres, sans personne ne pourra dire : « son corps est ici, ou il est là ! » et c'est déjà un amoindrissement de l'immortalité, le seul soumis à l'action de l'homme.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 3 mai :

« Les arrestations continuent sur une grande échelle, et on assure qu'il n'y a pas aujourd'hui moins de trois cents prisonniers. Le pays, dit-on, sera frappé de stupéfaction quand il apprendra les incroyables ramifications de cette conspiration gigantesque. Les choses prennent

les proportions d'un complot d'Ann Radcliffe. On parle de doubles cloisons, de murailles armées, de chambres secrètes, de souterrains, où les grands prisonniers d'Etat, d'est-à-dire les chefs du gouvernement, devaient être enchaînés, après avoir été enlevés. On revient, comme on voit, au complot primitif, qui consistait, d'après la fameuse lettre de Booth, non pas à tuer, mais à faire disparaître M. Lincoln et ses proches. Enfin on persiste à affirmer plus que jamais le fait que la conspiration a été organisée au Canada, et approuvée, sinon même préméditée, par les chefs politiques de Richmond.

« Nous le répétons, la persistance que l'on met à répandre cette affirmation dans le public serait coupable si elle n'était pas justifiée par des preuves que le public a droit d'entendre et d'exiger. Le fait est si incroyablement monstrueux, qu'il ne sera permis de l'accepter, même comme possible, que lorsqu'il sera rendu aussi clair, aussi évident que la lumière du jour. Il n'y a pas d'équivoque admissible, point de demi-lumière, point d'à-peu-près. Voici ce que l'on dit et ce que l'on publie : « L'assassinat de Lincoln a été organisé au Canada et approuvé par les chefs politiques de Richmond. » C'est là ce qu'il faut prouver. Nous verrons. »

« Les emprunteurs originaires au fonds d'Empire des incendiés de Québec doivent se rappeler que c'est au commencement de juin prochain qu'expirent les 18 mois accordés par le gouvernement pour le paiement de l'emprunt aux conditions avantageuses auxquelles un grand nombre se sont déjà acquittés. Ils doivent se hâter de faire leurs remboursements, s'ils ne veulent pas y être forcés. »

« De la situation présente de l'Angleterre vis-à-vis de ses colonies. »

« Voici la fin de l'article de la Revue Maritime et Coloniale de Paris :

« Un gouverneur général, nommé par la couronne, sera le chef du pouvoir exécutif. Il gouvernera avec un parlement composé de deux chambres : une chambre haute ou conseil législatif, une chambre basse ou des communes. »

« La chambre haute sera de soixante-seize membres, nommés à vie par la couronne parmi les notables de chaque province. Le Haut-Canada, le Bas-Canada, les trois provinces du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard en auront chacune vingt quatre ; Terre-Neuve, en entrant dans la confédération, en aura quatre. »

« Les membres de la chambre des communes seront nommés par les provinces, au prorata de leur population respective, fixée tous les dix ans. Leur nombre sera au début de 194, distribués comme suit :

Table with 2 columns: Membres, habitants. Rows: Haut-Canada (82, 1,586,130), Bas-Canada (65, 1,196,949), Nouvelle-Ecosse (19, 349,300), Nouveau-Brunswick (15, 272,780), Terre-Neuve (8, 137,000), Prince-Edouard (5, 85,992).

« Le premier recensement aura lieu en 1871, et la représentation de chaque province sera alors modifiée en prenant pour base sa population représentée au Bas-Canada, fixée invariablement à 65 députés. »

« La durée du parlement fédéral sera de cinq ans. »

« Le parlement fédéral pourra promulguer des lois pour la paix et la prospérité de la confédération, sans cependant porter jamais atteinte aux droits supérieurs de la couronne. Il connaîtra particulièrement des questions suivantes : Dette et propriété publiques, industrie, commerce, douanes, impôts indirects, emprunts, postes, voies de communication, travaux publics, recensement, défenses, navigation, quarantaines, monnaies, banques, poids et mesures, brevets, affaires indigènes, naturalisation, mariages, lois criminelles, consolidation des lois diverses qui régissent les droits civils dans les provinces, établissements d'une cour générale d'appel, immigration, agriculture, salaires des employés fédéraux, et généralement toutes les matières qui ne sont pas essentiellement réservées aux législatures locales. »

« Chaque province aura, pour représenter le pouvoir exécutif, un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur-général en conseil ; elle constituera, d'ailleurs, à son gré, son régime intérieur et sera maîtresse de le changer. »

« Les parlements provinciaux connaîtront des questions suivantes : impôts directs, emprunts locaux, emplois et salaires provinciaux, éducation, vente et régie des terres provinciales, pêcheries, prisons, pénitenciers, hôpitaux, asiles, institutions municipales, travaux, propriété et droits civils, pénalités et justice locales, etc., enfin, tout ce qui n'intéresse que la province elle-même. »

« Dans les affaires soumises à la fois au parlement fédéral et aux législatures provinciales, les décisions du premier auront la prépondérance, s'il y a conflit. »

« Les deux langues pourront être employées dans le parlement fédéral. »

« Les décisions du parlement fédéral seront sujettes au veto de Sa Majesté dans les deux ans qui suivront leur promulgation ; celles des parlements provinciaux, au veto du gouverneur général pendant un an. »

« Ottawa sera le siège du parlement fédéral ; la couronne fera celui du gouvernement général. »

« Viennent ensuite plusieurs dispositions relatives à la fusion des dettes provinciales en une dette fédérale. »

« Telles sont succinctement les bases de la constitution fédérale. On est, en les lisant, frappé des difficultés que pourra présenter, dans la pratique, la démarcation entre l'autorité du parlement fédéral et celle des parlements provinciaux. Quelques petits frottements seront inévitables au début ; mais quand on réfléchit à l'unité que n'ont cessé de montrer toutes les parties en faveur de l'œuvre générale, on peut s'attendre à voir les difficultés de détail disparaître. »

« Cette unanimité, qu'il était à peine permis d'espérer à l'origine du mouvement de fédéralisation, reconnaît deux causes principales qu'il est intéressant d'examiner : la première et la plus importante est la conviction, répandue parmi les colons du Nord-Amérique, qu'à moins d'être fortement unis, ils seraient incapables de s'opposer aux violences de leurs turbulents voisins, même avec l'aide de l'Angleterre. N'était la guerre qui divisait aujourd'hui l'Union américaine et qui, à un moment donné, peut conduire les parties aux entreprises les plus folles, les provinces anglaises n'auraient probablement pas senti aussi vivement le besoin de se serrer en faisceau. Aucune combinaison ne pouvait mieux répondre à ce besoin qu'une fédération ; elle indique chez eux qui la forment une résolution arrêtée de se préparer aux événements, mais sans intention de menaces ou de provocation. »

« La seconde cause se trouve incontestablement dans les doctrines de libre échange qui triomphent aujourd'hui partout et que l'Angleterre

propagées dans ses colonies. Chacun connaît l'isolément commercial auquel a jusqu'ici été condamné le Haut-Canada, privé pendant la moitié de l'année de toute communication directe avec l'Océan, et forcé de faire passer ses nombreuses marchandises par les Etats nord de l'Union américaine. Comment, dans de pareilles conditions, sa prospérité fondée sur l'exportation de matières premières encombrantes pourrait elle jamais atteindre à ses dernières limites ? En faisant au Bas-Canada des concessions politiques, le Haut-Canada a donc agi pour le mieux de ses intérêts commerciaux. Ces concessions mettront fin aux étroites susceptibilités qu'ont longtemps divisés les deux provinces ; elles faciliteront l'achèvement des voies ferrées de l'une à l'autre, et, avec la bonne volonté qui se manifeste partout, les sentiments de nationalité achèveront de se fondre complètement. »

« C'est là, on ne saurait le nier, un grand changement : il atteste d'une manière éloquente la puissance d'assimilation de l'Angleterre et efface les grands traits d'individualisme que nous nous plaignons récemment encore de citer comme témoignage d'attachement au Canada à la France. Nos enfants sont peut-être destinés à voir un jour dans l'Amérique anglaise une nation riche et forte, capable de balancer au profit de la civilisation les tendances féroces qui se manifestaient aux Etats-Unis avant la guerre actuelle. »

« L'aspiration de beaucoup d'Anglais serait que la nouvelle fédération fût gouvernée et perpétuée par un prince du sang royal. S'il est difficile de dire ce que ces vœux deviendront, on peut, sans se tromper, affirmer que la jeune nation rencontrera de la part de sa mère tous les encouragements dont elle aura besoin. Une fois organisée, les questions de défense seront vite résolues, et le gouvernement britannique sera en grande partie dégagé de sa responsabilité actuelle. »

« Que l'Australie, à son tour, suive l'exemple de l'Amérique anglaise, et la Grand-Bretagne, au lieu de dangers permanents dont, par ses grandes colonies, on la croyait menacée, aura, sur les deux points principaux du globe, deux enfants sages et vigoureux, prêts à l'aider, sûrs d'être aidés par elles aux heures difficiles, et non moins attachés à leur mère qu'aux jours où ils lui devaient tout. »

« Vers ces deux grands centres d'attraction se porteront, de toutes les parties du globe, une foule d'émigrants, certains d'y trouver avec une vie facile l'ample rémunération de leur travail. Le surplus toujours croissant de la population du Royaume-Uni y rencontrera un débouché salutaire, et fortifiera les sentiments d'attachement à la couronne. »

« Ce beau rêve accompli, les impressions de l'Angleterre pourront se voir se abandonner sur ses jeunes colonies et sur de nouvelles contrées qui appellent les bras et l'arg. et sur l'Afrique orientale et occidentale, où de nombreuses sources de richesses sont ignorées ; sur la Colombie anglaise, plus favorisée encore ; partout enfin où un coin de terre offre quelque appât à l'homme entreprenant. Ces nouvelles colonies suivront plus tard à leur tour l'exemple de leurs aînés : elles voleront de leurs ailes. »

« Quel sera le résultat de tant d'efforts ? L'épuisement après une victoire féconde, ou une splendide inerti ? »

« Bien hardi qui oserait répondre à ces questions ! Sans vouloir percer la voie qui nous cache un avenir encore si éloigné, il est permis d'admirer sincèrement un peuple sûr de lui-même pour oser concevoir d'aussi grandes choses, et une organisation politique assez forte pour en tenter la réalisation. »

« GEORGE BELL. »

« Nouvelles diverses. »

« Le temps, très-beau et très-chaud pendant la journée d'hier, n'est un peu refroidi la nuit dernière. Aujourd'hui, le ciel est couvert de nuages, et le vent souffle assez fort pour soulever dans nos rues à peine sèches, la poussière la plus désagréable possible. »

« Avant-hier, plusieurs élèves marquants de l'Ecole Militaire de cette ville ont obtenu leurs certificats de première classe, entre autres le Dr. de Boucherville, M. P. P., le Dr. Beauhien, M. P. P., M. Lindsay greffier de la Chambre d'Assemblée, etc. On cite de plus M. Nazaire Tété, qui aurait subi son examen avec un succès remarquable. »

« Le Franco-Canadien de Saint-Jean d'Iberville, dit que 20 ou 30 familles canadiennes ont quitté dernièrement le district d'Iberville pour se rendre aux Etats-Unis. Le même journal ajoute que plusieurs autres familles se préparent à abandonner le Canada pour aller résider dans la république voisine. »

« Un nommé McKee, secrétaire-trésorier de la Société permanente de Bâtisseurs de Toronto, a levé le pied, l'hiver dernier, pour se sauver en Angleterre en laissant les affaires de la Société dans un état plus qu'équivoque pour la probité personnelle du trésorier. Plusieurs des associés se trouvent à perdre des sommes très-considérables, et entretiennent peu d'espoir de voir McKee venir rendre compte de sa gestion des affaires de l'institution. McKee avait contracté, à Toronto, des liaisons avec une femme qui lui avait expédiée en Angleterre quelque temps avant lui, et son mari qui habitait l'Angleterre vient de mourir. »

« LES RESTES DE BOOTH.—On écrit de New-York, à la date du 2 mai :

« La question si longtemps débattue qui consistait à savoir ce que deviendront les restes de Booth, paraît enfin résolue d'une manière définitive. A part la tête et le cœur qui ont été déposés dans le Musée médical de l'armée, le cadavre a été mis entre les mains de deux hommes qui, après plusieurs évolutions destinées à déjouer la curiosité impertinente, lui creusèrent une fosse dans un petit morceau de terre couverte au Pénitencier, où depuis quelques années on enterrait les criminels. Le corps de Booth a été déposé là, et la terre qui le recouvre a été aplaniée et durcie avec soin, vers minuit. »

« Samedi dernier, le steamer Keyport fut mandé au chantier de la Marine. Il recut des monitors Saugus et Montauk les personnes qui avaient été arrêtées comme directement impliquées dans la conspiration pour assassiner le Président et les autres chefs de l'Union. Ces prisonniers étaient au nombre de quinze hommes, plus une femme. Ils étaient lourdement chargés de chaînes aux jambes et aux mains ; les plus violents avaient même les mains attachées derrière le dos. Une espèce de sac couvrait la tête et le visage à chacun d'eux, ne laissant à l'air que la bouche et les narines, de manière à les empêcher de se reconnaître les uns les autres. Une sentinelle spéciale était proposée à la garde de chaque prisonnier. »

« Quand le signal du départ fut donné, le cloche du steamer sonna doucement, et les prisonniers tombèrent subitement au fond, pensant bien que l'heure de la rétribution était arrivée. Ils furent transportés au Pénitencier du district contigu à l'arsenal, où des cellules leur avaient été préparées. Il y a deux pri-

sonniers par cellule, mais la sentinelle a ordre de ne pas les laisser se dire un seul mot. »

« Nous traduisons le passage suivant d'un discours prononcé récemment à New-York, par un démagogue émérite : « Qu'on parle Davis (Applaudissements) et son inférior cabinet (Applaudissements) Qu'on pendé Lee et son état-major de traîtres. (Applaudissements.) Oul, dis-je, pendons les majors-généraux et les chefs de légions, (bruyants applaudissements.) Nous en tiendrons-nous à cela ? (cri de « non, non. ») Alors, pendons les colons et les capitaines. (Applaudissements prolongés, chapeaux en l'air, et grande exultation.) Et comme les femmes du Sud sont retenues dans une haine fanatique contre le Nord, par leur prêtre, je dis qu'il faut s'en débarrasser, jusqu'à ce que la trahison n'existe plus nulle part. (Applaudissements frénétiques.) »

« La couleur de feu est devenue, dans Broadway, la plus fashionable pour les gants. — Il y a, à New-York, 25,000 veuves de militaires tués dans la guerre actuelle. — L'archevêque Willis, à Halifax, est mort, il y a une quinzaine de jours. Un journal dit qu'il était le plus ancien dignitaire Episcopal (protestant) des Provinces Britanniques, excepté peut-être l'évêque Strachan, de Toronto. — Décidément, il était temps que la législation de Terre-Neuve mit un frein à la voracité des chiens qui ont fait la célébrité de cette île. Ils en étaient venus à se porter aux extrémités les plus affreuses ; ils devaient non-seulement les chevaux et les vaches, mais ils allaient jusqu'à se dévorer les uns les autres, tant ils se sentaient pressés de la faim. Ils ont même attaqué et terrassé des êtres humains. Un journal de l'île raconte qu'une jolie petite fille a été meurtrie de la manière la plus affreuse, les chiens lui ont presque tout mangé le visage. Ces terribles quadrupèdes qu'on s'était habitués à appeler les meilleurs amis de l'homme, ont attaqué des grandes personnes, et on cite un cas où ils auraient presque dévoré un individu qui se promenait sur le grand chemin. — John Cassell, le célèbre éditeur anglais, est mort dernièrement à Londres. — Les frères Davenport ont fait \$25,000 en Angleterre. »

« Décès. »

« A Saint-Roch, le 5 du courant, dame Marie-Anastase Voelle, veuve de feu Joseph Lemieux, à l'âge de 56 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte quatre enfants en bas âge et un grand nombre de parents et amis. Son service aura lieu mardi prochain à 8 heures, à l'église Saint-Roch. Le convoi partira de sa demeure, n. 153, rue Saint-Vallier, à 7 heures et demie. Ses parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. »

« A l'Assomption, diocèse de Montréal, le 3 mai, à l'âge de 26 ans, dame Eléonore Verre, épouse de M. Joseph Garipuy, ex-citoyen de Québec. Elle laisse pour déplorer son décès un époux et cinq enfants et un grand nombre de parents et d'amis qui la regretteront longtemps. R. J. P. Les journaux de Québec et de Montréal sont priés de reproduire ce décès. »

« Hier matin, 5 du courant, à l'âge de 74 ans et 3 mois, sieur Louis Larose, maçon, après une cruelle maladie soufflée avec la rage d'un chat, est décédé. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable et 34 enfants et petits-enfants. Sa sépulture aura lieu demain, samedi, à l'église du faubourg Saint-Jean, à 8 heures du matin. Le convoi partira de sa demeure, rue Artillerie, n. 104, à 7 heures et demie. Ses parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. »

« Annonces Nouvelles. »

« NOUVEAU MAGASIN. »

« P. Couture et Cie. »

« JEUDI PROCHAIN, »

« No. 73, rue St. Joseph, St. Roch. »

« MARCHANDISES SECES »

« MACHINES ELECTRIQUES, »

« MUSIQUE NOUVELLE, »

« BAGUES GUTTA PERCUSSA »

« Plumes Anglaises sur Cartes, »

« VIN BLANC. »

« Vin Rouge »

« Mountain Hill House. »

« GLUNZ ET CIE. »

« Dissolution de Société. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« COUR DE CIRCUIT, QUEBEC. »

« NOUVEAUTÉS. »

« Annonces Nouvelles. »

« QUI VEUT DE L'ARGENT. »

« FAIRE FORTUNE »

« Perles et des Pierres Précieuses »

« LS. MAURICE, »

« Faisils simples et doubles »

« LANTERNES MAGIQUES, »

« SERVICES A DINER »

« Cigares de la Havane et autres, »

« ELASTIQUES A CIE, »

« Petits Couteaux à papier en ivoire sculpté, »

« Revolvers nouveau systeme »

« MACHINES ELECTRIQUES, »

« MUSIQUE NOUVELLE, »

« BAGUES GUTTA PERCUSSA »

« Plumes Anglaises sur Cartes, »

« VIN BLANC. »

« Vin Rouge »

« Mountain Hill House. »

« GLUNZ ET CIE. »

« Dissolution de Société. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« COUR DE CIRCUIT, QUEBEC. »

« NOUVEAUTÉS. »

« LIGNE DE LA MALLE ROYALE. »

« COMPAGNIE DU RICHELIEU »

« QUEBEC ET MONTREAL »

« NOUVEAUTÉS. »

« LEGER ET RINFRET »

« Vin de Bordeaux. »

« Cigares et Cigarettes. »

« Nouveau Mois de Marie. »

« AVIS. »

« MANUEL »

« JUBILÉ, »

« EN FORME DE CATÉCHISME, »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

« AVIS. »

